Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 029-212900443-20260309-DCM_09_03_2026-DE

Conseil municipal du 09 mars 2026

Décisions du Maire prises au titre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de la décision	Titulaire	Nature	Montant en € HT
07/01/2026	LABOCEA	Convention LABOCEA	324.57 €
08/01/2026	CDG 29	Archivage 2026	11 178.00 €

Date de mise en ligne : 12 MARS 2026

